



# Compte- rendu du comité de suivi Céréma

du 2 juillet 2013

**Cabinets** : Paquita MORELLET-STEINER (**MEDDE**) et Alexis MASSE (**METL**)

**Administration** : DRI (représentée par M.TAPADINHAS), DRH et leurs collaborateurs.

**Équipe de préfiguration** : Bernard LARROUTUROU et Bruno LHUISSIER.

**Organisations syndicales** : **CFDT** : Martine MEUNIER, Gérard BOUIN, Patrick FOURMIGUE. **CGT, FO, FSU, UNSA**

*Suite aux courriers intersyndicaux aux ministres, les organisations syndicales avaient indiqué qu'elles ne participeraient aux réunions du comité de suivi, qu'en présence des cabinets. Cette réunion avec les cabinets n'a donc été confirmée que la veille, mais a permis de "remettre les pendules à l'heure".*

## Rappel ordre du jour (remis en séance) :

1. point sur l'avancement du projet
2. calendrier et programme de travail du comité de suivi
3. décret cadre (présentation et discussion)
4. cartographie des PCI
5. note de principes sur les régimes indemnitaires

En préambule, les organisations syndicales font part de leur mécontentement face aux baisses importantes du budget 2014, pour le MEDDE et le METL.

*NdR : en fin de réunion, on apprendra par téléphone le limogeage de la Ministre Delphine Batho, pour avoir critiqué devant les médias le budget de son ministère. Les représentants des cabinets étaient déjà partis.*

## 1 - point sur l'avancement du projet

Paquita MORELLET-STEINER ouvre la réunion en indiquant qu'elle était à la fois "contente et pas contente" d'avoir à revenir au comité de suivi Céréma, car elle pensait que les travaux avançaient normalement. Elle comprend les alertes des organisations syndicales mais estime qu'il faut avancer le décret, puis tout le travail de préfiguration et de mise en vie de l'établissement.

Pour le Céréma, au-delà des insatisfactions sur les méthodes de l'administration, la CFDT insiste sur le fait que pour les agents, il y a un besoin de lisibilité, de compréhension du projet et une attente de pouvoir construire ce Céréma, de s'impliquer. Le sentiment est que des choses se font "en chambre close". Il manque une communication sur la vision, l'association des Collectivités. Pour le comité de suivi, nous avons besoin d'un vrai calendrier, avec un ordre du jour précis et des documents adressés 8 jours avant.

Les organisations syndicales ont protesté une nouvelle fois contre les prélèvements sur les crédits des 11 services pour financer la création et fonctionnement du siège (hors immobilier). Bernard LARROUTUROU promet une totale transparence.

La CFDT demande que soient affichées les conséquences sur le fonctionnement des 11 services. Quelles seront les dépenses impactées par ces prélèvements ?

Paquita MORELLET-STEINER : on vous propose un projet de calendrier et de répartir sur une dynamique.

## 2. calendrier et programme de travail du comité de suivi

L'administration remet un calendrier avec les dates évoquées à la réunion du 19 juin, mais cette fois, avec une liste des points à traiter à chaque réunion.

Pour avancer, une réunion supplémentaire est calée le 25 juillet (10h-16h), avec notamment des points importants pour la gestion des personnels (CAP, modalités de gestion, indemnitaire, pré-positionnement, mutations).

Le 6 septembre matin : cartographie des CAP et décret délégations de pouvoir + bilan pré-positionnement.

Une réunion supplémentaire en septembre avec les représentants des Collectivités.

Le 1<sup>o</sup> octobre (10h-16h) : budget, conventions avec DG, décrets CT et CHSCT, service social,

Le 21 octobre après-midi : programme annuel 2014,

Le 15 novembre matin : indemnité compensatrice, action sociale, formation-compétences,

Le 4 décembre matin : décret élection des représentants du personnel au Conseil d'Administration (CA).

Paquita MORELLET-STEINER s'engage à venir à la réunion avec les Collectivités et la stratégie, ainsi qu'à celle sur le programme annuel 2014 (21/10).

## 3. décret cadre (présentation et discussion)

Débats autour du nombre de membres du CA passé à 16 (contre 24 dans la version de février).

- 4 représentants État
- 4 représentants Collectivités
- 4 personnes qualifiées
- 4 représentants du personnel

L'administration va voir si elle remonte à 20 membres...

Débats autour des conditions de désignation, mandats, suppléants, visio-conférence...

Débats sur la présence du SG des Ministères en tant que commissaire du Gouvernement.

Débats sur les frais de déplacement, hébergement, restauration des administrateurs, mais aussi des agents du Céréma.

Une nouvelle version sera rédigée par l'administration.

## 4. cartographie des PCI

Remise en séance et présentation très rapide du "panneau des bulles" des PCI, préparé par Bruno LHUISSIER, avec le diaporama explicatif (documents déjà présentés au 3<sup>ème</sup> séminaire des cadres dirigeants du 25 juin à Paris).

En bref, grande diversité des 66 PCI. Réaffirmation par Bernard LARROUTUROU du fait que c'est une cartographie et que rien n'est décidé sur l'évolution.

## 5. note de principes sur les régimes indemnitaires

Note remise en séance, mais non présentée, faute de temps.

En bref, ses agents étant en PNA, le Céréma collera aux dispositions des agents en services déconcentrés. Donc, pas de proposition d'évolution à la hausse.

Pour les ISS, maintien du coefficient géographique, uniformisation pour les agents d'un même site, mais sans perte pour les agents plus favorisés, tant qu'ils ne quittent pas leur poste. Pour la PSR, une exception pour Sourduin.

**Prochaine réunion du comité de suivi le 25 juillet (10h-16h).**